



**PRÉFET
DE L'ORNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Alençon, le 12 avril 2021

Plan de relance de l'immobilier de l'État

La Préfète de l'Orne se réjouit que des projets de rénovation énergétique concernant des services de la cité administrative d'Alençon et de la sous-préfecture d'Argentan aient été retenus au titre du plan de relance.

Ils font partie des 4 214 projets, d'un montant de 2,7Md€, validés lors de la conférence nationale de l'immobilier public stratégique, présidée par le Premier ministre, en présence de Bruno Le Maire, ministre de l'économie, des finances et de la relance, Frédérique Vidal, ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, Olivier Dussopt, ministre délégué chargé des comptes publics et Emmanuelle Wargon, ministre déléguée chargée du logement.

Ces projets s'inscrivent dans un programme global de rénovation énergétique sans précédent des bâtiments publics de l'État, de l'enseignement supérieur et de la vie étudiante dans le cadre de #FranceRelance.

Le programme gouvernemental est guidé par trois priorités : l'efficacité écologique et économique de la relance, le soutien de la jeunesse et l'équilibre territorial.

Avec une réduction de 400 000 000 à 500 000 000 de kWhéf prévue à l'issue des travaux, l'investissement de France Relance permettra de réduire considérablement les émissions de CO2 et l'empreinte carbone du parc immobilier de l'État.

Tous les projets retenus vont également favoriser les artisans, les TPE et PME partout en France, dans tous les territoires. Par ailleurs, cet investissement va être un levier sur l'emploi et les compétences : on estime qu'il va permettre la création de 20 000 emplois sur 2021-2023.

Les projets de l'Orne consistent en :

- la rénovation énergétique et la réorganisation de bâtiments administratifs de la préfecture de l'Orne dans le cadre de l'installation du Secrétariat général commun départemental ;
- l'isolation solaire et thermique des vitrages du bâtiment de la sous-préfecture d'Argentan ;
- le changement des huisseries et l'isolation de la sous-préfecture d'Argentan.

Outre les gains attendus en charges de fonctionnement, ces projets offriront également aux usagers et aux agents publics un cadre de travail adapté aux enjeux énergétiques des prochaines années.

Enjeux moteurs du plan de relance, les travaux de rénovation énergétique permettront ainsi de diminuer très nettement la consommation d'énergie et d'induire d'importantes économies pour l'État tout en contribuant à réduire les émissions de gaz à effet de serre.